

1 AU 8 DÉCEMBRE 2022

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA VILLE DE PARIS



COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

DILT

Je vote la CGT

POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI CONTINUERONT À INTERVENIR POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

et sur les questions qui nous concernent toutes et tous.

A la DILT, la direction baisse les effectifs et privatise les sites ! Un exemple parmi tant d'autres : au 23 septembre, il y a 5 agents à l'effectif de l'équipe de ménage du 6ème arrondissement. Deux agents viennent enfin renforcer l'équipe au 1er octobre...mais ils viennent de la CASPE 6/14, dont le ménage passe au privé à partir du 1er octobre! À la fin de l'année, il y aura deux départs en retraite. Donc, l'équipe va passer à 5 ! C'est inacceptable !

La CGT combat pour l'embauche massive et immédiate d'agents de ménage sur des emplois à temps complet et la remunicipalisation de tous les sites passés au privé.

Concernant les agents d'accueil, la CGT dénonce le passage en force sur de nouveaux horaires, sans les recrutements nécessaires. Certains de ces agents sont forcés à travailler en horaires décalés. Les agents d'accueil font face également à des locaux de travail souvent dégradés, soumis au froid, à la chaleur, des locaux souvent inadaptés pour les agents !

Concernant les inspecteurs, la CGT dénonce le fait que pour certains collègues, des heures de travail ne sont pas pris en compte depuis des années ! Par ailleurs, ce sont des collègues qui revendiquent depuis longtemps le passage en agents de maîtrise !

AU CST

Voter CGT. c'est renforcer
LA CGT AU NIVEAU NATIONAL, POUR OBTENIR

- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique ;
- L'augmentation immédiate d'au moins 10% des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 2000 euros brut, l'indexation du salaire sur l'inflation ;
- L'instauration du temps de travail à 32h00 maximum ;
- La création d'emplois statutaires, titularisations des précaires ;
- La retraite à 60 ans maximum (50 ans régime insalubre et 55 ans catégorie active) avec une pension d'au moins 75 % du traitement/salaire brut des 6 derniers mois ;
- L'application de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- L'intégration des primes dans le traitement indiciaire ;
- Le doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- 10% du temps de travail consacrés à la formation professionnelle.
- L'augmentation du financement de la formation ;
- L'arrêt des privatisations et remunicipalisation ;
- Le rétablissement des congés bonifiés à 65 jours avec la prime de vie chère.



Du 1er au 8 décembre 2022,
CHAQUE VOIX COMPTE !

cgtvilledeparis.fr

VOTER EST UN DROIT ET UNE NÉCESSITÉ

CDA : Egalité de traitement avec les CDA de la DPE

- Montant IFSE
- Prime de conduite sure

AEMA : Dégel de la prime de service

Adjoints techniques automobile : Reconnaissance des qualifications et de la pénibilité

Depuis des décennies, un plan de destruction des services publics frappe les trois versants de la fonction publique. La loi de transformation de la fonction publique, du 6 août 2019, vise à aller plus loin dans la privatisation des services, la casse du statut de fonctionnaire, la remise en cause de nos acquis (jours de congés, droit de grève, droit syndical). L'exécutif parisien y participe activement confrontant les agents à une dégradation généralisée de leurs conditions de travail. Les élus CGT sont connus et reconnus pour se battre au quotidien sur le terrain comme dans les instances, ils sont force de proposition, et votent contre les reculs des conquits sociaux avec les personnels en lutte !

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, je vote pour la **liste CGT** au CST DILT

SMAKI Abdeslam CDA
KEBE Nouhan AT
GUEDRAT Marie-Christine TSO
MARTIN Yannick CDA
ARIS Mehdi CDA
BLEUBAR Jocelyne AT
SELOUP Fabrice CDA
KANOUTE Abdoulaye AT

SADJI Salah AT
BULLET Loan AT
SALIM Azim AT
SOIFEINE Fatima AT
ROUEK Dominique TSO
DOUROUGIE Herve CDA
MARTINET Stéphane AT
BEAU Doriane EB



Vote électronique | 1^{er} au 8 décembre 2022

POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES

COMMENT VOTER ?

Sur votre ordinateur | tablette | téléphone. Connectez-vous au site <https://paris.neovote.com> Saisissez votre identifiant personnel, votre numéro soi et votre mot de passe. Munissez-vous de votre fiche de paie.



Cliquez sur le bouton «Voter». Votez pour chaque scrutin en cliquant sur le bouton « A exprimer » correspondant. Cliquez sur le bulletin de vote CGT en respectant les règles de sélection indiquées sur la page de vote. Une fois votre vote CGT effectué, appuyez sur « Suite » en bas à droite de l'écran.



Effectuez vos autres votes CGT en cliquant sur le bouton « Votes suivants » ou sur le menu « Voter ». Vérifiez que vos votes ont été enregistrés et validez votre choix.

